

# Des Aides à l'Habitat

## Pour les Propriétaires Occupants

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
CHARENTE

Communauté de communes  
**ltd** LAVALETTE  
TUDE  
DRONNE



## En pratique

## le contexte

### Une volonté forte d'agir sur l'habitat privé...

La Communauté De Communes Lavalette Tude Dronne a instauré une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** sur tout le territoire communautaire, comprenant un **volet Renouvellement Urbain** sur les 5 centres-bourgs de Aubeterre-Sur-Dronne, Chalais, Montmoreau, Saint-Séverin et Villebois-Lavalette.

Elle propose, **jusqu'en juillet 2026**, des **aides financières pour certains travaux**, ainsi qu'un **accompagnement technique, administratif et d'ingénierie financière, assuré par l'association SOLIHA Charente**.

Cette démarche est conduite en partenariat avec l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat).



### Les bénéficiaires

Les bénéficiaires sont les **propriétaires occupant leur logement à titre de résidence principale**, ayant des revenus modestes ou très modestes (voir tableau «critères de ressources»).

### Les travaux

Les subventions mobilisables concernent des projets de travaux de :

- rénovation énergétique (permettant un saut de 2 à 4 classes d'étiquettes énergétiques)
- mise aux normes des dispositifs d'assainissement non collectifs (hors présence du réseau collectif)
- rénovation des devantures commerciales (dans les 5 périmètres centres-bourgs)

**Les travaux ne doivent en aucun cas commencer avant l'accord des organismes sollicités.**

### Les subventions

- Pour la rénovation énergétique, les subventions sont calculées sur le montant HT des travaux éligibles (dans la limite d'un plafond variant de 40 000 € HT à 70 000 €) selon le projet de travaux et selon les critères de ressources du ménage (**80 % pour les ménages aux ressources très modestes et 60 % pour les modestes**). Ces aides engagent le propriétaire à **occuper le logement durant 3 ans** en tant que résidence principale.

- La collectivité peut également apporter des **aides complémentaires** en fonction de la nature des travaux entrepris.

### Les critères de ressources

Revenu fiscal de référence figurant sur le dernier avis d'imposition

Nbre de personnes composant le ménage	Très Modeste	Modeste
1	17 173 €	22 015 €
2	25 115 €	32 197 €
3	30 206 €	38 719 €
4	35 285 €	45 234 €
5	40 388 €	51 775 €
Par pers. supplémentaire	5 094 €	6 525 €

### Les démarches pas à pas

**SOLIHA Charente est mandaté pour vous accompagner dans vos projets** : notre équipe vous informe sur les différents dispositifs d'aides existants, vérifie l'éligibilité de votre projet, puis réalise une visite technique de votre logement, vous conseille, constitue et suit les dossiers de demandes de subventions.

# Un exemple concret

Un couple aux revenus très modestes achète une petite maison vétuste de 80 m<sup>2</sup> avec de nombreux travaux à prévoir, notamment des travaux d'économies d'énergie.

## Le projet et les travaux envisagés :

- isolation des combles,
- isolation thermique par l'extérieur des deux pignons,
- pose d'une ventilation mécanique contrôlée,
- installation d'une pompe à chaleur,
- remplacement des volets et
- remaniage d'une partie de la toiture (travaux induits isolation des combles)



Le montant des travaux éligibles s'élève à 58 000 € TTC (55 000 € HT)

Etiquette énergétique du logement **avant travaux** : E

Etiquette énergétique du logement **après travaux** : B



## Les subventions mobilisables :

- Anah : 44 000 €
- Département : 3 000 €
- Aide à l'amélioration Energétique : 1 000 €  
CDC Lavalette Tude Dronne

=====  
**Total des subventions : 48 000 €**

*soit 82.75 % du montant TTC des travaux*

## Bilan :

L'accompagnement de SOLIHA Charente a permis aux propriétaires de définir un projet de travaux global et performant.

Grâce aux subventions qui leur ont été accordées, ils ont ainsi pu réaliser tous les travaux nécessaires à la rénovation de leur logement et utiliser des matériaux et des équipements plus performants.

## Les Permanences d'information sur rendez-vous

### 2ème semestre 2025 :

Espace France Services  
de 9 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

	Date	Lieu
Lundi	01/07/2025	Villebois-Lavalette
Mercredi	09/07/2025	Chalais
Mercredi	23/07/2025	Chalais
Lundi	01/09/2025	Villebois-Lavalette
Mercredi	10/09/2025	Chalais
Lundi	15/09/2025	Villebois-Lavalette
Mercredi	24/09/2025	Chalais
Lundi	29/09/2025	Villebois-Lavalette
Mercredi	08/10/2025	Chalais
Lundi	13/10/2025	Villebois-Lavalette
Mercredi	22/10/2025	Chalais
Lundi	27/10/2025	Villebois-Lavalette
Mercredi	05/11/2025	Chalais
Mercredi	19/11/2025	Chalais
Lundi	24/11/2025	Villebois-Lavalette
Mercredi	03/12/2025	Chalais
Lundi	08/12/2025	Villebois-Lavalette
Mercredi	17/12/2025	Chalais
Lundi	22/12/2025	Villebois-Lavalette

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT

**SOLIHA Charente**  
127 rue de Royan

16710 SAINT-YRIEIX sur Charente

**05.45.95.62.02**

contact.charente@solih.fr

www.solih16.fr

